

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 16 juin 2015, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	M. Claude Lavoie
Mme Nicole D. Larouche	Mme Kathya Maloney
Mme Gladys Tremblay	M. Normand Tremblay
Mme Marie-France Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil et aux personnes du public, il est alors 19 h 00.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2015

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2015.

C-14-115

Mme Nicole Larouche propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2015 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 ACSCN
13.2 Ordre du mérite scolaire
13.3 FCSQ

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-14-116 EN CONSÉQUENCE, Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE le point 6.1 – soit traité au début de la rencontre ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2015**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 Validation de la clientèle EHDAA
 - 5.2 Vidéo persévérance scolaire
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Mouvements de personnes
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 _____
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Budget 2015-2016
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 Délégation de pouvoirs au directeur général
 - 9.2 Plan d'investissement RTA
 - 9.3 Reddition de comptes 2011-2012
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
 - 10.1 Tarification 2015-2016
- 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 11.1 Politique frais de déplacement
 - 11.2 Politique maintien ou fermeture d'école
- 12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 12.1 Recommandations – Politique de maintien ou de fermeture d'école

- 12.2 Cession de rue – Chute-aux-Outardes
- 12.3 Reddition de compte au Conseil du trésor
- 12.4 Plan d'effectifs – direction d'école et délégation de pouvoirs
- 12.5 Actes du directeur général
- 12.6 Protocole d'entente Hockey Québec
- 12.7 Comité de révision

13. Questions diverses

- 13.1 ACSCN
- 13.2 Ordre du mérite scolaire
- 13.3 FCSQ

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Mouvements de personnes

Huis clos

Dossier # NR-14-15-006

C-14-117 M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement que le dossier portant le numéro NR-14-15-006 soit traité à huis clos, il est alors 19 h 05.

Reprise de la rencontre

C-14-118 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que la rencontre soit reprise, il est alors 19 h 23.

CONSIDÉRANT la politique relative à la violence et au harcèlement et le principe de tolérance zéro qui la sous-tend ainsi que la règle de gestion visant à prévenir la violence et le harcèlement ;

CONSIDÉRANT les événements survenus et les différentes rencontres effectuées ;

C-14-119 M. Marc Gauthier propose et il est résolu à l'unanimité de procéder au non-rengagement de l'employé portant le numéro de dossier NR-14-15-006 à compter du 17 juin 2015.

M. Normand Tremblay s'abstient de voter.

Réintégration dans un poste régulier

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'il y a lieu de modifier la résolution C-14-105 afin de réintégrer du personnel mis en disponibilité.

C-14-120

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de modifier la résolution C-14-105 afin que les personnes suivantes soient réintégrées dans un poste régulier à compter du 1^{er} juillet 2015 :

- Monsieur Gabriel Lê, (MED), enseignant, sera affecté à l'école St-Luc, au champ 4 – anglais au primaire.
- Monsieur François Garneau (MED), enseignant, sera affecté à la Polyvalente des Baies, au champ 9 – éducation physique.
- Monsieur Vincent Ross (MED), enseignant, sera affecté à l'école secondaire Serge-Bouchard, au champ 12 – français.
- Monsieur Jean-Philippe Bergeron (MED), enseignant, sera affecté à la Polyvalente des Baies, au champ 13 – mathématique et sciences.
- Madame Marie-Line Hovington (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Trudel, au champ 1 – adaptation scolaire.
- Madame Marie-Ève Tremblay (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Mgr-Bouchard, au champ 2 – préscolaire.
- Madame Élise Desforges (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Les Dunes, au champ 2 – préscolaire.
- Madame Julie Bernier (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école St-Cœur-de-Marie, au champ 2 – préscolaire.
- Madame Christine Harvey (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Boisvert, au champ 2 – préscolaire.
- Madame Sandy Loiselle (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Bois-du-Nord, au champ 3 – primaire.
- Madame Michèle Simard (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Bois-du-Nord, au champ 3 – primaire.
- Madame Julie Deschênes (champ 21), enseignante, sera affectée à l'école Mgr-Bélanger, au champ 3 – primaire.
- Madame Myriam Cardinal (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école St-Luc, au champ 1 – adaptation scolaire.
- Madame Christina Gauthier (non rengagée), enseignante, sera affectée à la Polyvalente des Rivières, au champ 1 – adaptation scolaire.
- Madame Vicky Leblanc (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école St-Luc, au champ 2 – préscolaire.
- Madame Marie-Andrée Bérubé (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école Ste-Marie, au champ 2 – préscolaire.
- Madame Geneviève Lévesque (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école Mgr-Bouchard, au champ 3 – primaire.
- Madame Cindy McCarthy (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école St-Joseph de Baie-Trinité, au champ 3 – primaire.
- Madame Pascale Lévesque (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école Marie-Immaculée, au champ 3 – primaire.
- Madame Mélanie Labrie (#3452) (non rengagée), enseignante, sera affectée à l'école Mgr-Labrie, au champ 3 – primaire.

Dossiers # NR-14-15-004 et NR-14-15-005

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'il y a lieu de procéder au non-renouvellement pour incapacité des personnes suivantes :

- C-14-121 M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de procéder au non-renouvellement pour incapacité de la personne portant le numéro de dossier NR-14-15-004.
- C-14-122 M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de procéder au non-renouvellement pour incapacité de la personne portant le numéro de dossier NR-14-15-005.

5. SERVICES ÉDUCATIFS**5.1 Validation de la clientèle EHDAA**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que 19 dossiers d'élèves ne sont pas reconnus par le Ministère, ce qui signifie un manque à gagner de 150 000 \$.

Les raisons de ces refus sont dues au fait que les dossiers n'ont pas de suivi en orthophonie ou pédopsychiatrie, deux spécialités difficilement accessibles dans notre région.

Mme Couturier précise que les démarches se poursuivent auprès du Ministère afin de corriger la situation.

5.2 Vidéo persévérance scolaire

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que dans le cadre des journées de la persévérance scolaire, les animatrices de vie spirituelle et d'engagement communautaire ont recueilli les vidéos des jeunes qui étaient invités à s'exprimer sur la persévérance.

Un montage de tous les vidéos des écoles participantes a été produit et nous a été présenté.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**8.1 Budget-2015-2016**

Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières, dépose un document expliquant les diverses coupures effectuées afin d'atteindre les objectifs du plan de redressement.

Malgré toutes les pistes d'économie identifiées, un montant de 325 000 \$ reste à trouver pour l'année 2015-2016.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Délégation de pouvoirs au directeur général

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du comité qu'afin de permettre l'avancement des travaux durant la période estivale, il y a lieu d'autoriser le directeur général à octroyer les différents contrats.

C-14-123

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à octroyer tous les contrats durant la période estivale et de les entériner lors de la séance du mois d'août prochain.

9.2 Plan d'investissement RTA

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente aux membres du conseil le tableau des projets d'investissements qui seront réalisés via la mesure « Réfection, transformation des actifs » pour la prochaine année scolaire.

C-14-124

Il est proposé par M. Normand Tremblay et résolu unanimement d'accepter les projets d'investissements présentés dans le cadre de la mesure « Réfection, transformation des actifs » pour l'année scolaire 2015-2016 tels que présentés.

9.3 Reddition de comptes 2011-2012

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'une résolution de confirmation de la fin des travaux est nécessaire afin de compléter la reddition de comptes.

C-14-125

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement que la présente résolution confirme que les travaux de la mesure maintien des bâtiments pour l'année 2011-2012 ont été complétés.

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Tarification 2015-2016

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil que la tarification 2015-2016 a été soumise au comité consultatif de transport et que le comité est en accord avec le maintien des tarifs.

- C-14-126 Il est proposé par M. Marc Gauthier et résolu unanimement :
- QUE le montant facturé pour le transport du midi pour l'année 2015-2016 soit de 195,00 \$ par famille.
- QUE les autres montants à facturer demeurent les mêmes que ceux de l'année 2014-2015.

11. SECÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Politique frais de déplacement

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, présente les modifications apportées à la politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation.

- C-14-127 Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement :
- QUE la politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation soit adoptée telle que modifiée ;
- QUE son entrée en vigueur soit effective à la signature de la convention collective nationale.

11.2 Politique maintien ou fermeture d'école

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, présente la politique modifiée à la suite d'un comité de travail qui a eu lieu antérieurement.

Les modifications apportées ont été présentées au comité de parents le 10 juin dernier conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique.

- C-14-128 Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'adopter la politique de maintien ou de fermeture d'école telle que présentée.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Recommandation – Politique de maintien ou de fermeture d'école

Enseignement secondaire – École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que considérant la clientèle inscrite à l'enseignement secondaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et la capacité de relocaliser cette clientèle à la Polyvalente des Berges, le comité de gestion recommande de fermer le 1^{er} cycle du secondaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à compter de l'année scolaire 2017-2018.

C-14-129

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement :

D'ENTÉRINER la recommandation de fermer le premier cycle du secondaire à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à compter de l'année scolaire 2017-2018 ;

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique suivant, lequel prévoit une assemblée de consultation publique le 26 avril 2016.

Calendrier de consultation

Séance publique de consultation

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 26 avril 2016, à 19h 00, au gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 80 rue de l'Église, Sacré-Cœur.

Pour donner son opinion écrite

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de fermeture du premier cycle doit le faire au plus tard le 15 avril 2016, en transmettant son document / mémoire au Secrétariat général à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu(e) lors de l'assemblée publique de consultation doit transmettre un avis écrit au plus tard le 15 avril 2016 au Secrétariat général à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il (elle) entend présenter lors de l'assemblée. La Commission scolaire se réserve le droit, en fonction du nombre d'avis reçus, de limiter le nombre de présentations orales.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école seront disponibles, à compter du 1^{er} avril 2016, au centre administratif de la commission scolaire au service du Secrétariat général du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Adresse du centre administratif :

Secrétariat général
771, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P3

Courriel : chantal.giguere@csestuaire.qc.ca

Petites écoles

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil, qu'en vertu de la politique de maintien ou de fermeture, la commission scolaire doit entreprendre des démarches d'analyse ou de fermeture si, au terme de la période d'inscription le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 30 (seuil d'analyse) ou égal ou inférieur à 15 (seuil de fermeture).

Selon la clientèle prévisionnelle 2015-2016, quatre écoles se retrouvent égales ou sous les seuils, soit :

- St-Joseph (Baie-Trinité) : 20 élèves
- Mgr-Labrie : 9 élèves
- Père-Duclos : 10 élèves
- Dominique-Savio : 30 élèves

Après analyses des dossiers, le comité de gestion émet les recommandations suivantes :

- **St-Joseph** : Considérant les critères de prise de décision identifiés à la politique, notamment celui de la localisation de l'école, il est recommandé de maintenir l'école St-Joseph de Baie-Trinité ouverte pour l'année scolaire 2016-2017.
- **Mgr-Labrie** : Considérant la décision prise en février 2015 par le conseil des commissaires, il est recommandé de maintenir l'école Mgr-Labrie ouverte pour l'année scolaire 2016-2017.
- **Dominique-Savio** : Considérant que la clientèle est en légère augmentation depuis les dernières années, particulièrement au niveau du préscolaire, il est recommandé de maintenir l'école Dominique-Savio ouverte pour l'année scolaire 2016-2017.
- **Père-Duclos** : Considérant que la situation financière de la commission scolaire ne permet plus le maintien de l'organisation scolaire actuelle à l'école Père-Duclos et que le ministère de l'Éducation ne s'est toujours pas positionné par rapport à notre demande de financement additionnel pour le maintien de l'école, il est recommandé de fermer l'école Père-Duclos à Franquelin à compter de l'année scolaire 2016-2017.

C-14-130

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement :

D'ENTÉRINER les recommandations de maintien pour l'année scolaire 2016-2017 pour les écoles St-Joseph de Baie-Trinité, Mgr-Labrie de Godbout et Dominique-Savio de Les Bergeronnes;

D'ENTÉRINER la recommandation visant la fermeture de l'école Père-Duclos située à Franquelin à compter de l'année scolaire 2016-2017;

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique suivant, lequel prévoit une assemblée de consultation publique le 29 septembre 2015.

Calendrier de consultation

Séance publique de consultation

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 29 septembre 2015, à 19 h 00, au gymnase de l'école Père-Duclos, située au 5, rue des Cèdres, à Franquelin.

Pour donner son opinion écrite

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de fermeture de l'école Père-Duclos doit le faire au

plus tard le 23 septembre 2015, en transmettant son document / mémoire au Secrétariat général à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu(e) lors de l'assemblée publique de consultation doit transmettre un avis écrit au plus tard le 23 septembre 2015 au Secrétariat général à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il (elle) entend présenter lors de l'assemblée. La commission scolaire se réserve le droit, en fonction du nombre d'avis reçus, de limiter le nombre de présentations orales.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école seront disponibles, à compter du 2 septembre 2015, au centre administratif de la commission scolaire au service du Secrétariat général du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Adresse du centre administratif :
Secrétariat général
771, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P3

Courriel : chantal.giguere@csestuaire.qc.ca

12.2 Cession de rue – Chute-aux-Outardes

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres qu'il y a lieu de procéder à la réfection de l'entrée et des escaliers à l'école Richard.

Puisque la ligne qui sépare les deux terrains est très proche, la Municipalité offre de nous céder le terrain au coût symbolique de 1 \$.

ATTENDU que la Municipalité de Chute-aux-Outardes est propriétaire du lot 3-1-1 du rang 1 du canton de Ragueneau de la circonscription foncière de Saguenay, Cadastre du Québec ;

ATTENDU que la Commission scolaire de l'Estuaire utilise déjà ledit lot pour l'accès à l'école Richard et pour le stationnement des autobus scolaires ;

ATTENDU que les parties se sont entendues pour la cession dudit lot en faveur de la commission scolaire et pour un droit de passage accordé à la Municipalité vers le lot arrière ;

ATTENDU que cette transaction doit être effectuée par acte notarié ;

C-14-131

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement :

QUE la Commission scolaire de l'Estuaire accepte la cession du lot 3-101 du rang 1 du canton de Ragueneau de la circonscription foncière de Saguenay, Cadastre du Québec de la part de la Municipalité de Chute-aux-Outardes pour le prix de 1 \$ excluant les taxes applicables ;

QUE la Commission scolaire de l'Estuaire accorde en faveur de la Municipalité de Chute-aux-Outardes un droit de passage vers le lot arrière appartenant à la Municipalité ;

QUE tous les frais liés à la présente transaction soient assumés en totalité par la Commission scolaire de l'Estuaire ;

QUE la présidente et le directeur général soient mandatés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution.

12.3 Reddition de comptes

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil que nous avons l'obligation de faire une reddition de comptes au Secrétariat du Conseil du trésor en gestion contractuelle qui vise notamment les contrats dont la durée est de plus de 3 ans et les suppléments de plus de 10 %.

C-14-132 M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer la déclaration du dirigeant de l'organisme pour la reddition de comptes 2014-2015.

AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

C-14-133 Mme Ginette Côté propose et il est résolu unanimement que la réunion soit ajournée pour une pause, il est alors 20 h 38.

REPRISE DE LA RÉUNION

C-14-134 Mme Ginette Côté propose et il est résolu unanimement que la réunion soit reprise, il est alors 20 h 44.

Représentants du syndicat de l'enseignement

La présidente, Mme Ginette Côté, demande une dérogation à l'ordre du jour pour entendre un représentant du syndicat de l'enseignement.

C-14-135 Mme Nicole D. Larouche propose et il est résolu unanimement d'autoriser M. Simon Cameron à prendre la parole, il est alors 20 h 45.

M. Simon Cameron, président du syndicat de l'enseignement, demande aux membres du conseil des commissaires de prendre leur place dans le cadre des revendications et de se positionner contre certaines mesures annoncées par le Ministère.

12.4 Plan d'effectifs directions d'écoles et délégation de pouvoirs

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'afin de lui permettre de procéder à l'engagement de directions d'écoles au 1^{er} juillet, une résolution de délégation de pouvoirs est nécessaire.

C-14-136

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à procéder aux nominations et que celles-ci soient entérinées lors de la rencontre du conseil des commissaires en août prochain.

12.5 Actes du directeur général

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période du mois de mars à juin 2015.

12.6 Protocole d'entente Hockey Québec

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'étant donné l'arrivée du programme Sport-Études hockey à la Polyvalente des Baies, un protocole d'entente doit être signé avec la Fédération de hockey sur glace du Québec.

C-14-137

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer l'entente à intervenir avec la Fédération de hockey sur glace du Québec et tout autre document donnant effet à cette entente.

12.7 Comité de révision

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil que ce sujet a été traité en comité de travail avant la rencontre et le comité recommande la décision suivante.

C-14-138

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement :

D'entériner la décision du comité de révision qui recommande une fréquentation scolaire à l'école Trudel en classe d'enseignement personnalisé avec de l'accompagnement pour la période du dîner à l'école;

De mandater les services éducatifs de la commission scolaire à poursuivre les discussions avec les parents dans le but de trouver une solution satisfaisante pour les parents, dans le meilleur intérêt de l'élève.

13. QUESTIONS DIVERSES**13.1 ACSCN**

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil que le congrès annuel de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord se tiendra les 18 et 19 septembre prochain à Baie-Comeau.

Un retour pour le déroulement de cette activité se fera en août prochain.

13.2 Ordre du mérite scolaire

La présidente, Mme Ginette Côté, suggère que Mme Reina Savoie-Jourdain reçoive l'Ordre du mérite scolaire lors du congrès de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord.

C-14-139

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement que Mme Reina Savoie-Jourdain reçoive l'Ordre du mérite scolaire.

13.3 FCSQ

La présidente, Mme Ginette Côté, fait un retour sur le congrès qui a eu lieu les 29 et 30 mai derniers et plus précisément sur le discours du ministre de l'Éducation, qui a annoncé l'abolition des élections scolaires qui fera l'objet d'un projet de loi qui devrait être présenté en septembre 2015 et effectif en septembre 2016.

Il a aussi parlé de la modernisation de la taxe scolaire.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

AJOURNEMENT DE LA RENCONTRE

C-14-140

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement :

QUE la séance soit ajournée et reprise le 30 juin 2015, si les documents relatifs au budget et au taux de taxe nous ont été transmis par le Ministère. Dans le cas contraire, le budget et le taux de taxe seront adoptés lors de la séance régulière du mois d'août prochain. Il est alors 21 h 20.

REPRISE DE LA RÉUNION

C-14-141 Il est proposé par Mme Diane Arsenault-Lirette et résolu unanimement que la réunion soit reprise, il est alors 19 h 06, le 18 août 2015.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-14-142 Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 19 h 07, le 18 août 2015.

Présidente

Secrétaire générale